

Les édifices labellisés patrimoine du XXe siècle

département	Bouches-du-Rhône
commune	Maussane-les-Alpilles
appellation	Les Eyrascles
adresse	Quartier Chamousse, chemin départemental 5
auteur	André Bruyère
date	1968-1971
protection	Inscription au titre des monuments historiques par arrêté du 3 juillet 2014
label patrimoine XXe	Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) du 3 juillet 2012



Photo : © Sylvie Denante, drac paca, 2012

En 1968, l'architecte André Bruyère (1912-1998), résidant alors à Paris, acquiert un terrain à Maussane, au pied de la chaîne des Alpilles, afin d'y construire sa maison. Il étudiait alors un projet de villa à Maussane pour Marcel Sinaï, pour lequel il venait de réaliser la résidence Les Astragales à Sausset-les-Pins (1966-67), et il semble qu'il ait été séduit par le cadre naturel au point de souhaiter s'y installer.

Construite entre 1970 et 1971, la maison est régulièrement occupée par l'architecte jusqu'au début des années 1990. Il souhaite alors la vendre et retourner vivre à Paris. Après plusieurs années, il rencontre les propriétaires actuels, qui acquièrent la maison en 1997 suite à un coup de cœur : ils sympathiseront avec l'architecte et occuperont la maison sans la modifier, préservant ainsi l'esprit du lieu jusqu'à nos jours.

Construite sur une vaste parcelle boisée (pins, oliviers), la maison se compose de trois corps de bâtiment, regroupés près de la chaîne montagneuse. Au sud, le bâtiment principal, destiné à l'architecte et à son épouse, abrite les pièces à vivre, la cuisine, les sanitaires et la chambre, desservis par un couloir est/ouest. Il est complété, au nord-est, par un second bâtiment, plus petit, accueillant les chambres des deux filles d'André Bruyère - chacune dotée d'une salle de bain - une petite cuisine et un vaste atelier éclairé au nord. Enfin, au nord-ouest, un garage complète l'ensemble.

Dans chaque bâtiment, les équipements sont conçus sur mesure par l'architecte et intégrés à l'architecture : banquettes, rangements, mais aussi menuiseries, sanitaires et robinetterie.

Les trois bâtiments sont construits selon le même principe d'une "succession d'envoûtements sous quoi sont les maisons" : les pièces sont couvertes par une voûte d'un seul tenant, faisant office de paroi et de toit. Afin de compenser le surcoût qu'auraient occasionné les coffrages, André Bruyère a l'idée d'utiliser des nervures préfabriquées en béton armé, sur lesquelles il dispose des hourdis, créant ainsi la courbe souhaitée selon un procédé inédit, économique et rapide. Séduit par l'esthétique rythmée créée par cet assemblage, l'architecte n'a jamais enduit la voûte et a choisi de ne pas en rompre la perspective en divisant les pièces par des cloisons basses, ajoutant au besoin un second plafond horizontal. Mise à part la voûte, toutes les parois de la maison sont simplement peintes en blanc, contrastant légèrement avec le sol en marbre blanc veiné de gris. Dans le second bâtiment en revanche, la voûte a été enduite à la demande des filles de l'architecte.

De l'extérieur, les façades de couleur claire contrastent avec l'environnement boisé. Elles ne sont recouvertes que d'un sous-enduit, l'enduit définitif n'ayant jamais été appliqué à la demande d'André Bruyère qui avait été ému par la trace des coups de truelle dans le mortier.

Pour isoler au mieux sa maison, l'architecte construit les murs en parpaings pleins et place l'isolation à l'extérieur. Les ouvertures, peu nombreuses, étaient à l'origine partiellement occultées au sud par un « rideau » de cyprès, atténuant la chaleur et la lumière. Afin d'ajouter encore à la fraîcheur de sa maison, l'architecte avait également dérivé une partie de l'eau du canal des Baux qui s'écoulait dans un bassin derrière la cheminée. Le bruit « de lavoir » ainsi produit était conduit par la voûte jusqu'à la chambre à coucher.

La maison a été préservée dans un état très proche du projet originel, y compris les équipements intégrés et les menuiseries. Le fait que les propriétaires aient connu l'architecte et aient conservé la maison depuis une quinzaine d'années a contribué à cet état de fait.

André Bruyère livre avec cette maison un manifeste de ses principes constructifs et de sa sensibilité, sans concession.

Rédacteur : Eve Roy, drac paca, 2012